Mondialisation.ca
Centre de recherche sur la mondialisation

Un bateau Swiss Made pour Gaza

Entretien avec le parlementaire suisse Jean-Charles Rielle

Par Silvia Cattori
Mondialisation.ca, 15 octobre 2010
15 octobre 2010

Région : L'Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord
Thème: Loi et Justice
Analyses: LA PALESTINE



Réunis à Genève début octobre, les représentants de la Coalition internationale pour lever le siège de Gaza (Britanniques, Suisses, Grecs, Suédois, Malaisiens, Turcs, Etats-uniens, Norvégiens, Hollandais, Irlandais, Italiens, Algériens, Koweitiens, Jordaniens ainsi que d'autres pays arabes) ont affirmé leur détermination à briser le blocus maritime imposé par Israël à la population de Gaza. Bien que le bateau suisse, soit prêt depuis août, il a fallu reporter le départ de la deuxième Flottille de la liberté au printemps prochain parce que de plus en plus de pays veulent la rejoindre. Parmi les 45 passagers qui partiront sur le bateau suisse (il y a eu 500 demandes) il y a des parlementaires. Jean-Charles Rielle, 58 ans, député socialiste au Parlement suisse, qui s'exprime ici, est l'un d'entre eux.

● DIRECTS

Le parlementaire suisse Jean-Charles Rielle

Silvia Cattori : Vous venez d'annoncer (1) que vous partirez avec la nouvelle Flottille qui se mobilise en faveur de la population assiégée de Gaza. Cela vous honore, car peu de personnalités politiques osent s'exprimer de manière critique quand il s'agit d'Israël. Quel évènement vous a-t-il conduit à vous impliquer de la sorte ?

Jean-Charles Rielle : Je suis allé deux fois à Gaza, en janvier 2009 quelques jours après la catastrophe humanitaire provoquée par l'intervention israélienne, et en janvier 2010 pour faire un bilan un an après (2). C'est à ces moments-là, que j'ai pu effectivement mesurer l'ampleur du problème, et ses conséquences notamment pour la santé de la population qui subit ce siège. Le médecin que je suis a pu prendre la mesure de la gravité de la situation. Il est temps de faire cesser ce blocus pour que ce peuple puisse devenir libre. Libre de ses choix, libre de se déplacer, libre d'avoir accès à l'essentiel. Aucun pays, aucun peuple ne peut accepter d'être soumis à un tel blocus par une armée occupante.

C'est pour ces principes que, moi-même et quelques autres parlementaires, dont Josef

Zisyadis et Carlo Sommaruga, nous nous battons en participant – si le calendrier des sessions parlementaires le permet – à cette Flottille. C'est un combat qui est simplement éthique et appelle à faire respecter le droit international.

Nous serions déjà partis avec la première Flottille de la liberté si son départ n'avait pas eu lieu au moment où nous siégions à Berne. J'aimerais vous dire que je me réjouis très fortement de cette grande coalition qui se met en place actuellement, du nombre de pays représentés et du nombre de bateaux. Il convient de tout mettre en œuvre pour que ce siège soit levé. Le fait qu'il y ait un bateau suisse parmi cette coalition, ajoute une symbolique importante.

Silvia Cattori : La dernière tentative s'est terminée dans le sang, avec l'assaut des commandos israéliens sur le Mavi Marmara qui ont tué neuf Turcs et en ont blessés cinquante autres. Y a-t-il plus de chances de faire céder Israël cette fois-ci ? Y a-t-il une garantie qu'Israël ne fera pas subir à cette deuxième Flottille les violences qu'il a infligées à la précédente ?

Jean-Charles Rielle : Par son ampleur, cette deuxième Flottille doit pouvoir continuer d'interpeller le monde entier sur la nécessité de lever ce blocus et a pour but de conduire, il faut l'augurer, à la levée de ce blocus qui frappe Gaza. On verra la réponse d'Israël à ce moment-là.

Silvia Cattori : Par ce blocus, Israël cherche à briser l'esprit de résistance du peuple palestinien et à le couper du Hamas. Ce qu'Israël redoute en vérité n'est-il pas l'impact politique de ces flottilles ? Autrement dit, ces internationaux qui se mobilisent pour Gaza ne font-ils pas passer l'idée que la résistance du peuple palestinien (qu'Israël qualifie de terrorisme) est un droit légitime ?

Jean-Charles Rielle : Mais la résistance est un droit légitime, et pas seulement pour le peuple palestinien. Tout peuple a le droit de disposer de sa liberté de mouvement, d'avoir accès à l'essentiel en matière de nourriture, et de tout ce qui fait qu'un homme est libre et qu'il peut s'assumer. Le droit international condamne ce blocus par Israël. Il faut qu'il soit respecté. En tant qu'élu au Conseil national, je représente le Canton qui est le dépositaire des Conventions de Genève. Il est important d'exiger que ce blocus soit levé.

Silvia Cattori : Israël peut faire tout ce qu'il veut parce que le rapport de force lui est favorable. Si les autorités de l'État d'Israël ont pu jusqu'ici mener une politique agressive contre leurs voisins arabes, n'est-ce pas parce qu'elles ont le soutien entier ou bienveillant des États occidentaux ? Berne n'est pas en reste, comme vient de le démontrer le voyage officiel en Israël de notre ministre de la défense, M. Ueli Maurer (3). Cet exemple n'indique-t-il pas qu'il n'y a pas à Berne de véritable volonté politique de rendre justice au peuple palestinien et que vos démarches pèsent de peu de poids ?

Jean-Charles Rielle : Ecoutez, si on pensait n'avoir aucun poids, on ne ferait pas tout ce que l'on est en train de faire avec la Flottille. Je crois que les rapports de force peuvent s'inverser lorsque l'on défend l'éthique et les droits fondamentaux.

Silvia Cattori : Le voyage de M. Maurer reflète-t-il la position du Conseil fédéral ?

Jean-Charles Rielle : Dans ce cas précis je rappelle que la politique menée par notre ministre des affaires étrangères, Mme Micheline Calmy-Rey, est très claire en ce qui

concerne les droits du peuple palestinien. Il y a là, avec M. Maurer, un ministre qui a une autre sensibilité et qui, malgré toutes les demandes qui lui étaient adressées de ne pas se rendre en Israël, y est allé. Cela est grave, d'autant qu'en sa qualité de ministre de la défense, son voyage a une forte charge symbolique.

Que l'on s'en tienne, sur le plan diplomatique, à observer une certaine neutralité, cela on peut le comprendre. Mais M. Maurer, en tant que ministre de la défense de notre pays, se rend en Israël à un moment où il ne devrait pas y aller. Il a cru bon de favoriser les échanges militaires – et tout ce que cela peut comporter – à un moment tout-à-fait inopportun.

Quand nous l'entendons déclarer, en Israël, que sa visite se justifie parce que la Suisse , comme pays neutre, doit visiter tous les pays, nous disons que, dans ce cas précis, c'est injustifiable, car il s'agit ici d'un ministre de la défense qui négocie des contrats d'armes pouvant servir notamment à renforcer la politique que nous dénonçons.

Nous lui disons que sa place n'était pas en Israël ; que ce n'était pas un moment approprié et qu'il n'avait pas à aller en Israël. Il devra rendre des comptes à son retour, sur l'image qu'il fait porter à la Suisse par sa présence en Israël, en tant que ministre de la défense, alors que le blocus qui pèse sur Gaza viole le droit international.

Pour l'élu que je suis, le médecin que je suis, il s'agit d'œuvrer pour faire en sorte que le droit international soit respecté, que le siège de Gaza soit levé afin que le peuple palestinien puisse vivre libre. Il s'agit d'abord d'un combat éthique.

Silvia Cattori : Nous vous remercions.

Notes

(1) Conférence de presse à Genève, le 11 octobre 2010, de la Coalition de la Flottille 2 de la liberté pour Gaza. Cette coalition fondée en avril 2010 par les ONG : The European Campaign to end the Siege on Gaza, Free Gaza Movement, The IHH Humanitarian Relief Foundation, Ship to Gaza- Sweden, Ship to Gaza-Greece rassemble aujourd'hui des centaines d'organisations et associations dans le monde. Le bateau suisse est soutenu par quelques 200 ONG.

(2) Voir : http://www.rielle.info/gaza2009.htm ; http://www.rielle.info/gaza2010.htm

(3) Voir : « Ueli Maurer en Israël sur fond de dégel », par Simon Bradley, Swissinfo, 8 octobre 2010. http://www.swissinfo.ch/fre/detail/content.html?cid=28504236&rss=true

Silvia Cattori est journaliste en Suisse. Son site : http://www.silviacattori.net/

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © Silvia Cattori, Mondialisation.ca, 2010

Articles Par : Silvia Cattori

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca